

**ÉTUDE DU Notaire Delvigne, à Tongres.**

**VENTE PUBLIQUE**

D'UN BEAU

**MOBILIER DE FERME,**

A RUSSON, près Tongres.

Les lundi, mardi et mercredi 22, 23 et 24 février 1858, chaque jour à 10 heures du matin, à la requête des enfants JAMART de Russon, cessant l'exploitation de la ferme qu'ils y occupent et appartenant à M. le baron de Senzeille de Hamal,

Le notaire DELVIGNE de Tongres, vendra publiquement tout le mobilier, consistant en, savoir :

1° 22 chevaux, dont 8 juments âgées de 4 à 9 ans, parmi lesquelles 6 pleines ou avec leurs poulains, 6 hongres de 3 à 5 ans; 2 poulaches de 3 ans; 3 jeunes de 2 ans, 1 hongre et 2 poulaches; et 5 poulains d'un an, 1 entier et 2 poulaches.



2° Harnais, attelages et attirail de labour. 3° 36 bêtes à cornes, dont 14 vaches laitières pleines; 6 génisses de 3 ans pleines; 6 génisses de 2 ans pleines; 4 génisses de 2 ans non pleines et 6 veaux.

4° 55 cochons, dont 16 truies pleines ou avec leurs jeunes; 54 nourains; 4 cochons gras et un beau verrat.



5° 140 bêtes à laine, dont 35 brebis avec leurs agneaux; 35 moutons et 50 d'un an.

6° 5 chariots à jantes de 11 centimètres; 2 tombeaux à jantes de 11 centimètres, dont un avec assis en fer; 6 charrues; 7 herses, dont une en fer; 3 rouleaux dont un de 6 centimètres de grosseur; diable volant; 9 bacs en pierre, tinnes, tonneaux, beau tonneau à beurre, armoires, garde-ropes, tables, chaises, batterie de cuisine; quantité de foin, trèfle, pommes de terre et beaucoup d'autres objets dont le détail serait trop long.

Les objets en dessous de 10 fr. se payent au comptant.

**ORDRE DE LA VENTE,**

à commencer chaque jour à l'heure précise :

1° jour. Les chevaux, harnais et attirail de labour.

2° jour. Bêtes à cornes et cochons.

3° jour. Moutons, meubles et tout le restant.

A crédit moyennant caution connue.

**VENTE D'ARBRES,**

A SUSSEN.

Lundi 8 mars 1858, à 9 heures du matin, à la requête de M<sup>r</sup> JEAN LIESSENS, propriétaire à Sussen.

Le notaire DELVIGNE de Tongres vendra publiquement sur les lieux :

Une 60<sup>e</sup> de beaux arbres canadas, bois blancs, noyers, ormes et frênes, croissant dans son pré à côté de sa ferme à Sussen, commune de Sichen-Sussen et Bolré.

A crédit moyennant caution.



**VENTE**

D'UNE

**MAISON ET PARCELLE DE TERRE,**

A RUSSON.

Jeudi 4 mars 1858, à 2 heures de l'après midi, ensuite de la loi du 12 juin 1816, devant monsieur le Juge-de-peace du canton de Tongres, au local ordinaire de ses séances à l'hôtel de ville,

Le notaire DELVIGNE, à ce commis, vendra publiquement :

1° Une maison avec jardin, située à Russon, en lieu dit *ziegelstraet*, joignant J. François et Engel Bous;

2° Et une terre de 16 ares 57 centiares, sise à Russon, en lieu dit *campagne de Herstappe*, joignant Gérard Lecocq et Léonard Bils.

S'adresser pour les conditions au dit notaire ou à M<sup>r</sup> le Juge-de-peace susdit.

**VENTE PUBLIQUE**

A WONCK.

Mercredi 10 mars 1858, à 9 heures du matin, en la demeure et à la requête des enfants FRANÇOIS LROEST en son vivant meunier à Wonck,

Le notaire DELVIGNE de Tongres vendra publiquement, tout leur mobilier, consistant en :

1° 4 bons chevaux hongres de 5, 6 et 7 ans et un poulain.

2° 8 bonnes vaches laitières, 5 pleines et 3 non pleines et 2 génisses.

3° 2 charettes dont une de 11 centimètres toute neuve, herse, charrues, rouleau, attirail de labour, pesants et balances, sacs, meubles de ménage, environ 6000 kilos pommes de terre, etc.

A crédit moyennant caution.

**ÉTUDE DU NOTAIRE**

**Van Ormelingen, à Tongres.**

**VENTE PUBLIQUE**

**DE BÉTAIL**

ET ATTIRAIL DE LABOUR.

Vendredi 26 février 1858, à 10 heures, le notaire VAN ORMELINGEN vendra à la requête de DANIEL DUMONT, fermier sortant à Fall-Mheer :

1° 9 bons et jeunes chevaux; 2° 16 bêtes à cornes dont 11 pleines; 3° 6 truies pleines, 55 nourains; 4° un charriot, charrette de 11 centimètres, dito simple, 3 charrues, herses, rouleaux, moulin, hache-paille, tous les harnais de chevaux et de labour, deux brancarts de charrette neufs.



Et quantité de meubles de tout genre.

A crédit moyennant caution.

**VENTE PUBLIQUE.**

Le notaire VAN ORMELINGEN vendra publiquement, lundi 1<sup>er</sup> mars 1858, à 10 heures du matin, à la requête et à la demeure de M<sup>r</sup> JEAN BECHET, à Bassenge :

4 bons chevaux de labour, dont 1 hongre de 5 ans, 1 jument pleine de 7 ans, 2 juments de 4 ans, 2 vaches pleines ou velées, une génisse, 2 charrettes à jantes larges, charrues, herses, rouleaux, tous les autres harnais de chevaux et de labour, item une quantité de paille et de labour.

A crédit sous caution.

**PUBLIEK VERKOOP.**

Donderdag 4 maart 1858, ten 2 uren 's middags, ten herberge van sieur Vanderbeek in de Mommerstraet te Tongeren, zal de notaris VAN ORMELINGEN publiek verkoopen :

Een perceel bempd en bouwland te samen groot 92 aren 92 centiares (24), gelegen onder Freeren tusschen twee broukken, langs den steenweg tegen over de winning van Beaurepard, reinende de steenweg, Gilis Delvigne, de weduwe Ilerman en Andries Hamels.

De bempd is schoon beplant.

Zich te bevragen by gemelden notaris.

Jeudi 25 février à 2 heures de relevée, il sera procédé en la salle de vente du sieur DOUTREWE, à Tongres, à la

**VENTE PUBLIQUE**

D'UNE GRANDE

**COLLECTION DE LIVRES JUDICIAIRES, LITTÉRATURE ET HISTOIRE.**

Les amateurs peuvent voir ces livres tous les jours.

**LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIMBOURG,**

Informe le public qu'il sera procédé le 26 février courant, à midi, à l'hôtel du Gouvernement provincial à Hasselt, à l'adjudication publique du transport des dépêches sur les routes de :

- Hasselt à Diest ;
- id. à Beverloo, par Hechtel ;
- id. à Maeseyck ;
- id. à St-Trond ;
- St-Trond à Tongres ;
- id. à Tirlémont.

L'adjudication aura lieu par soumissions cachetées, rédigées conformément à la formule indiquée au cahier des charges.

Des exemplaires de ce dernier sont déposés à l'hôtel du Gouvernement provincial et au bureau des postes à Hasselt, Diest, Beverloo, Maeseyck, St-Trond, Tongres et Tirlémont.

Hasselt, le 13 février 1858.

LE GOUVERNEUR,

Comte DE T'SERCLAES.

**A vendre ou à louer**

à des conditions avantageuses, une MAISON propre au commerce, rue des Sarraux, n° 41.

S'adresser au bureau du journal.

**GRAND BAL A GRAND ORCHESTRE,**  
le 21 février,  
CHEZ A. HUBENS.  
Prix d'entrée : 1 fr. par cavalier.

**HUITRES ANGLAISES,**  
1<sup>re</sup> qualité, chez A. HUBENS.

**AVIS.**

Chez L. DEFASTRÉ-MARÉCHAL, à la tête d'or, rue de Maestricht, à Tongres, TOURTEAUX DE COLZA, qualité supérieure, à fr. 20 les 100 kilog.

**AVIS.**

**Le sieur Noël ALEXANDRE, ébéniste,**

RUE DU PIEKELPOEL, N° 8, A LA LICORNE,

a l'honneur d'informer sa bienveillante clientèle, qu'au 15 mars prochain, son domicile sera transféré rue sur la Plaine, n° 3, occupé par le sieur Paques.

On trouve chez lui un assortiment complet de meubles sculptés et autres, tels que sièges, canapés, etc.

Il se charge de la confection d'escaliers en tout genre, ainsi que de tout article de menuiserie.

**M<sup>lle</sup> PHILIPPINE RUBENS,**

MARCHANDE DE MODES,

VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE, A TONGRES,

a l'honneur d'annoncer au public qu'elle vend, pour cessation de commerce, à grand rabais tous son fond de magasin, consistant en rubans, soieries, fleurs, etc., etc.

**A VENDRE DE SUITE**

OU A LOUER POUR LE 15 MARS PROCHAIN,

deux maisons, situées au Béguinage à Tongres, portant les n° 46 et 49, occupés l'une par M. Lecluyse, contrôleur du cadastre, et l'autre par Philippe Keyen. S'adresser à l'huissier COUMONT, à Tongres.

**A VENDRE SOUS MAIN**

UNE

**BELLE ET SPACIEUSE MAISON**

avec quartiers de derrière, située à Tongres, *marché au lin*, joignant la veuve Bellefroid et Joachim Meesen. Grande facilité pour le payement du prix.

Jouissance immédiate.

S'adresser au notaire VAN ORMELINGEN pour les conditions.

**Librairie de la veuve COLLEE, à Tongres.**

Grand'place, n° 20.

ALMANACH DE LA PROVINCE DE LIÈGE pour 1858.	2,00
ALMANACH PITTORESQUE.	0,40
LE GRAND DOUBLE ALMANACH DE LIÈGE.	0,10

**HET BOEK VOOR ALLEN**

of de Mechelsche catechismus tot lezingen gebracht, door J.-B. VAN HEMEL, vikaris-generaal. frs 2,25

**CALLISTA**

OU TABLEAU HISTORIQUE DU III<sup>e</sup> SIECLE, par le R. P. NEWMAN. 3,50

**FABIOLA**

OU L'EGLISE DES CATACOMBES, par le cardinal WISEMAN. 3,50

DE VROME DIENAER van Maria, door dezelve.	0,80
DE HEERLYKHEDEN van Maria, door dezelve. 2 vol. in 12.	2,00
DEUGDEN van Maria, door dezelve.	0,85
HET GODVRUCHTIG KIND VAN MARIA, overwegende de smarten zyner goddelijke Moeder, door den Eerw. P. Musarelli.	0,30
DE BETRACHTING der geestelyke volmaaktheid.	0,80
KLEINE GEESTELYKE LOFZANGEN ter eere van Jesus en Maria, door den H. Alphonsus de Liguori, vertaald door Van de Velde, professor in het Klein-Seminarie, te St-Nicolaes.	0,25
DE LIEFDEVLAMMEN VAN JESUS, of blyken van de vorige liefde die Jesus ons bewezen heeft in het werk van onze verlossing, door den Eerw. heer D. Pinart.	1,50
DE BELYDENISSEN van den H. Augustinus.	1,40
BFTRACHTINGEN en gebeden ter eere van de smarten van Maria, door dezelve.	0,40
HET GASTMAEL der engelen, of de genoegen der heilige tafel, door H. Lebon, priester.	0,50
MYNE UREN MET JESUS, of God in ons en wy met God in het heilig Sacrament des Autaers, door H. Lebon, priester.	0,50
DE EVANGELIEN van al de zondagen en van de byzonderste feestdagen des jaers. 2 volumen in 12.	1,80